



CENTRE DE LOISIRS

Sainte-Croix-Hague / Branville-Hague
Biville / Vauville
Vasteville / Acqueville

Saison 2025-2026 – Période N°3/5

PARTIE RESERVEE HVL

Date de réception du bulletin d'inscription au bureau :

Fiche renseignements A N - Fiche sanitaire A N - Confir° inscription □



Association conventionnée avec la CAF de la Manche

COMMUNE D'HABITATION (case à cocher)	LIEU DU CENTRE DE LOISIRS CHOISI (à classer par ordre de préférence*)
<input type="checkbox"/> SAINTE CROIX HAGUE	<input type="checkbox"/> BIVILLE (ancienne école)
<input type="checkbox"/> BRANVILLE HAGUE	<input type="checkbox"/> SAINTE CROIX HAGUE (3 rue de l'Eglise Ste Croix)
<input type="checkbox"/> BIVILLE	<input type="checkbox"/> VASTEVILLE (Rue Jacques Prévert)
<input type="checkbox"/> VAUVILLE	
<input type="checkbox"/> ACQUEVILLE	
<input type="checkbox"/> VASTEVILLE	

* Si un seul choix et pas de place sur ce site, votre inscription ne pourra être validée.

L'ENFANT Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... **SIESTE** oui non **Semaine (si besoin)** Paire Impaire **AEEH**

Je coche les cases pour sélectionner la durée et les mercredis où mon enfant sera présent au centre (*important pour la gestion prévisionnelle des animations*) **ATTENTION** je m'engage à prévenir HVL avant le lundi 10h pour tout changement :

A L'ANNÉE, tous les mercredis (hors vacances).

PRESENCE	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)	
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★	
	REPAS (12h – 13h30/14h)	
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★	
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)	
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)	

PAR CYCLE :

MOIS	JANVIER 2026				FEVRIER 2026	
	7	14	21	28	4	11
MERCREDI	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)					
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★					
	REPAS (12h – 13h30/14h)					
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★					
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)					
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)					

OCCASIONNELLEMENT : MERCI DE CONTACTER LE SECRETARIAT OBLIGATOIREMENT POUR SAVOIR S'IL Y A DE LA PLACE SUR LE SITE DESIRE (sinon vous serez dirigé vers un autre site)

TARIFS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF (voir tableau tarifaire sur le règlement intérieur)

★ Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine à 12h	★★ Entre 13h30 et 14h : temps départ après les repas et arrivées des après-midis seuls. Au-delà de 14h, le tarif APRES MIDI sera appliquée
--	--



IMPORTANT

- **Les repas sont commandés par HVL** et vous seront facturés par La Hague.
- Le paiement du centre de loisirs se fera **à chaque fin de période** à la remise d'une facture détaillée et devra être honoré à la date indiquée.
- **Toute absence non signalée avant le lundi 10h00** précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.
- La présentation de la Carte Loisirs est obligatoire pour profiter des tarifs conventionnés.

RENSEIGNEMENTS au bureau HVL au 02.33.10.21.21 / 07.82.71.88.99 / haguevacancesloisirs@gmail.com

L'adhésion à l'association est obligatoire : Coût 5 € par an et par famille valable **du 01/09/2025 au 31/08/2026** pour le CSH et les périodes de vacances scolaires HVL. Ces 5 euros apparaîtront sur la première facture, ne pas les donner pour l'instant.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des Mercredis et m'engage à le respecter.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)